

Vie Associative

REF : DVARI2012015

Signataire : ABW

Séance du Conseil Municipal du 12/07/2012

RAPPORTEUR : Yacine DIAKITE

OBJET : Demande d'attribution d'une subvention sur la réserve parlementaire du Sénateur Claude DILAIN

EXPOSE :

Au titre de leurs attributions et de leur ancrage territorial, les membres des deux chambres du Parlement peuvent faire bénéficier certains projets d'intérêt local de subventions d'investissement nouveaux (dans la limite de 50% HT du montant de l'opération) n'ayant pas connu de commencement d'exécution.

Ces crédits budgétaires sont délégués par l'Etat mais leur utilisation par les deux assemblées reste soumise au respect du décret n°99-1060 du 16 décembre 1999. Ainsi, si les projets peuvent tout à fait être à l'initiative de, ou portés par des associations, ces subventions sur réserve parlementaire ne peuvent leur être versées directement et doivent d'abord être recueillies par une collectivité territoriale.

En l'espèce, l'association « Réussite Loisirs » qui poursuit depuis 10 ans à AUBERVILLIERS des activités innovantes combinant loisirs, découverte de l'environnement et souhaite intensifier son action en effectuant davantage d'interventions, sollicite une subvention de 12 000 € qui lui permettra de financer l'acquisition d'un minibus.

Il est donc proposé de solliciter l'attribution de cette subvention de 12 000 euros (douze mille euros) auprès de M. Claude DILAIN, Sénateur de la Seine – Saint-Denis, afin de percevoir cette subvention et de la restituer à l'association.

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative
et des Relations Internationales**

Vie Associative

REF : DVARI2012015

Signataire : ABW

**OBJET : Demande d'attribution d'une subvention sur la réserve parlementaire du
Sénateur Claude DILAIN**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 ;

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Considérant que l'association « Réussite Loisirs », établie à Aubervilliers depuis dix ans et y déployant une activité combinant loisirs et découverte de l'environnement et souhaite l'intensifier au moyen de l'acquisition d'un minibus ;

Considérant que ce projet présente un intérêt local et nécessite l'attribution d'une subvention sur la réserve parlementaire du Sénateur de la Seine – Saint-Denis, M. Claude DILAIN ;

Considérant que les subventions sur la réserve parlementaire, si elles ont vocation à soutenir des projets d'investissement d'intérêt local nouveaux, pour des sommes ne dépassant pas 50% du coût hors taxes du projet, doivent être versées aux associations porteuses, le cas échéant, par l'intermédiaire d'une collectivité territoriale ;

A la majorité des membres du conseil, M. LANTERNIER et Mme ZAHIR du groupe Socialiste s'étant abstenus

DELIBERE :

SOLLICITE l'attribution à la Commune, pour en faire bénéficier l'association « Réussite Loisirs », l'attribution d'une subvention de 12 000 € (douze mille euros) pour la réalisation du projet faisant l'objet de la demande annexée à la présente délibération, auprès de M. Claude DILAIN, Sénateur de la Seine – Saint-Denis

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 20/07/2012

Publié le : 19/07/2012

Certifié exécutoire le : 20/07/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué